

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV DU 07 juillet 2025

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
EMICA Sarah	DUMAS Sophie	LOUISE Laure
HIGHT Muriel	HODEBOURG Emmanuel	BANTIFO Roger
JOSEPH Sonia		CHALOT Andral
MBAYA WA MBAYA Fils		MONIMINFOU Bernardin
MEDE Jean-Widly		NOUVET Joseph Ruddy
NOEL Luxon		POPIEUL Florentin
PRÉVOT Guy Grégory		
SOW Mamadou Khaly		
VERDA Joseph		

Début de la séance : 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Nombre de matchs à effectuer par saison
2. Organisation des tests physiques
3. Point sur les DMA
4. Création des plannings de formation sur les 6 premiers mois depuis 2024
5. Comment fidéliser les arbitres
6. Inter-ligues
7. Journée de cohésion
8. Budget prévisionnel 2025-2026
9. La poste
10. Groupe Elite
11. Préparation saison 2025-2026
12. Date de regroupement saison 2025-2026
13. Retour Assemblée Générale LFG
14. Courriers divers
15. Questions diverses

MATCHS A EFFECTUER PAR ARBIRE

L'article 34 du statut prévoit que le nombre de matchs à arbitrer est fixé chaque saison par la Ligue, sur proposition de la CRA.

En cas de saison écourtée, il est légalement recevable d'appliquer un prorata temporis, à condition que cette décision soit validée par la CRA et entérinée par la CRSA.

Le championnat R1 2024-2025 qui comprenait 26 journées n'a pas pu aller à son terme et s'est arrêté à la 16ème journée. Les arbitres devaient réaliser :

- ✓ 18 matchs à partir du début du championnat

- ✓ Ou 13 matchs si l'arbitre est également joueur
- ✓ Ou 9 matchs si l'arbitre a fait sa licence à partir de janvier.

Pour le décompte des matchs, la CRA a décidé de revoir ce décompte de matchs arbitrés au prorata du nombre de journée de la Régionale 1 de la façon suivante et a demandé à la CRSA de l'appliquer :

- ✓ 12 matchs au lieu de 18 matchs
- ✓ Ou 8 matchs au lieu de 13 matchs si l'arbitre est également joueur
- ✓ Ou 6 matchs au lieu de 9 matchs si l'arbitre a fait sa licence à partir de janvier.

ORGANISATION DES TESTS PHYSIQUES

Le premier test physique aura lieu le samedi 2 août 2025 avec l'organisation suivante :

- ✓ Littoral, savane de 7h30 à 9h lieu à déterminer
- ✓ Ouest de 18h à 20h au Stade Oriane Jean-François

Une demande de la présence d'un médecin fédéral ou d'un premier secours (Croix-Blanche ou Croix-Rouge) va être fait pour les deux sites.

DMA

Nous rappelons que l'écographie n'est pas obligatoire à chaque examen, Il ne peut être fait que tous les 5 ans.

Les documents sont à déposer à la Ligue sous enveloppe fermée.

PLANNING DE FORMATIONS

FIA (Formation Initiale d'Arbitres) pour les nouveaux arbitres football à 11 :

- ✓ Début de formation 3^{ème} semaine de Septembre soit du 22 au 28 septembre 2025
- ✓ En novembre du 24 au 30 mais date à confirmer

FIA (Formation Initiale d'Arbitres) pour les nouveaux arbitres futsal :

- ✓ Le week-end de formation dépendra du début du championnat.
- ✓ En novembre du 24 au 30 mais date à confirmer

FIDÉLISATION DES ARBITRES

Ce point est ajourné car le référent fidélisation n'a pu être présent.

INTER-LIGUES

En déplacement :

- ✓ BENECHÉ Joana, arbitre retenu pour représenter la délégation de Guyane à St Marin dans la catégorie U15.

Sur place :

La compétition aura lieu du vendredi 4 au dimanche 6 juillet 2025 au stade Edmard Lama dans la catégorie U17.

Arbitres invités :

- ✓ 1 de St Martin,
- ✓ 1 de Guadeloupe,
- ✓ 1 de Martinique.

Arbitres locaux :

- ✓ MARC-JOUBERT Philistin, représentant la ligue de Guyane.
- ✓ MERIZIER Yann
- ✓ EFFEIA Reuel
- ✓ BLANC Midensky
- ✓ DOS SANTOS CARMOZA Henderson

JOURNÉE DE COHÉSION

Par manque de disponibilité de transport pour les arbitres et joueurs de l'ouest, cet événement est reporté à une date ultérieure.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

- ✓ Chaque section devra travailler sur leur budget d'ici la semaine prochaine. (Déplacement pour diverses actions)
- ✓ Mettre en place la journée de cohésion.
- ✓ La Présidente à constater qu'il y a un grand vide au niveau des arbitres de Kourou par exemple lors de ses visites.
- ✓ Prévoir des déplacements à Maripasoula :
 - Aller/Retour non résident 200€ environ départ Cayenne
 - Aller /Retour non résident 75€ départ de Saint Laurent

LA POSTE

Ajourné

GROUPE ÉLITE

Un groupe va être officiellement créer intégrant des jeunes arbitres (JAL) de 15 à 31 ans.

La liste des arbitres potentiellement éligibles seront ceux qui répondront aux tests physiques et écrits :

- | | | |
|----------------|-----------------|-------------|
| ✓ PALENS | ✓ PEDDIE | ✓ CARRENARD |
| ✓ SANON | ✓ MERIZIER | ✓ PHILISTIN |
| ✓ SALIBERT | ✓ DETOL Manuel | ✓ ALIMETIE |
| ✓ AKODO | ✓ WOODLEY | ✓ WENSI |
| ✓ CARL-HENRY | ✓ CORENTIN | ✓ LEAL |
| ✓ GRAVENBEREM | ✓ BENECHÉ | |
| ✓ SANTANA PENA | ✓ DETOL Mathieu | |
| ✓ KAMARA | ✓ RIDGE | |
| ✓ MATHURIN | ✓ CHARLETY | |
| ✓ BREE | ✓ HENDY | |
| ✓ HENDERSON | ✓ REUEL | |

Des formations continues pour l'ensemble des arbitres sera mise en place avec des formations plus approfondies pour le groupe.

Des rencontres mensuelles avec les jeunes seront effectuées afin de les accompagner, le but sera de présenter des arbitres pour devenir fédéral.

PRÉPARATION SAISON 2025-2026

Un planning de préparation physique va être proposé par les éducateurs sportifs Sophie DUMAS et Joseph VERDA, spécialiste dans la préparation des athlètes pour être prêt le 2 Août. Il sera diffusé sur les différents groupes.

REGROUPEMENT SAISON 2025-2026

- ✓ SEPTEMBRE : Début de saison
- ✓ DÉCEMBRE : Mi -saison
- ✓ JUIN : Fin de saison

Une demande d'intégration des référents arbitres pour le centre, l'ouest et la Savane.

RETOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LFG

La Ligue de Football a réalisé son Assemblée Générale le samedi 28 Juin à l'Hôtel Mercure Amazonia.

Les clubs ont jusqu'au mois de décembre pour régler leur dette. Par conséquent le mode de défraiement des arbitres sera réformé afin que les arbitres soient toujours défrayés pour les matchs arbitrés.

Une proposition à revenir sur l'ancien fonctionnement de défraiement des arbitres, c'est-à-dire, obligation de défrayer à la mi-temps a été soumis au vote.

Après échanges avec les Présidents de clubs, la caisse de péréquation reste avec obligation de ces derniers de régulariser leurs dettes et mettre en place un paiement mensuel de provision. S'ils le souhaitent la totalité de la saison peut être réglée en une ou plusieurs versements. Ainsi les arbitres pourront être défrayer au mois.

Il est cependant demandé aux arbitres d'être à la hauteur de leur position avec la mise en place de formations continues, de formations d'observateurs pour ainsi ou promouvoir ou rétrograder les arbitres.

Il est également attendu des arbitres qu'ils incarnent et transmettent ces valeurs sur le terrain.

- ✓ **PONCTUALITE**
- ✓ **RIGUEUR**
- ✓ **RESPECT**

QUESTIONS DIVERSES

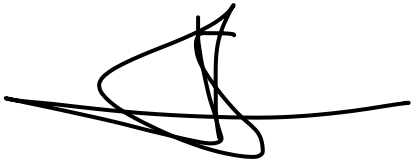
Référent des arbitres

Nous souhaiterions mettre en place une réunion avec les référents d'arbitre au mois de septembre 2025, pour que nous puissions ensemble travailler avec eux sur l'accompagnement des arbitres dans leur club.

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fin de la séance à 21h30

Secrétaire de séance
Sonia JOSEPH

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La Présidente de séance
Muriel HIGHT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent 'M' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.